

## Académie des sciences d'outre-mer

## Les recensions de l'Académie 1

Introduction historique à l'étude du droit musulman chaféite des Etats francophones de l'océan Indien (République de Djibouti – Union des Comores) / François-Pierre Blanc éd. Balzac, 2015 cote : 60.619

Le droit musulman est, avec le droit romain et le droit canonique, l'un des trois ordres juridiques majeurs de l'humanité. Le droit musulman n'est pas un, car on le sait, parmi les musulmans il faut distinguer les chiites et les sunnites et, à l'intérieur du groupe sunnite, quatre écoles juridiques proposent des interprétations différentes du message proclamé par Mahomet.

Le rite chaféite est l'une de ces écoles, et il est principalement reçu dans l'océan Indien. L'ouvrage expose la situation du droit à Djibouti et aux Comores avant la colonisation, puis dans la législation actuelle des deux Etats. Les matières étudiées sont le mariage, la filiation, les successions et les libéralités. L'étude est fouillée et de nombreuses références viennent à l'appui des explications de l'auteur.

Djibouti est une république laïque et qui a ratifié le Pacte international des droits civils et politiques de New York du 16 décembre 1966. Ce traité garantit la liberté de religion et de manifester sa religion, ainsi que la liberté d'expression. Pourtant son code de la famille dispose qu'une femme musulmane ne peut épouser un non musulman.

Les Comores sont officiellement un Etat confessionnel, mais qui a signé le Pacte de 1966. Son code de la famille ne reconnaît que le mariage musulman, tandis que son code pénal réprime le prosélytisme qui viserait à convertir les musulmans à une autre religion. Ce ne sont là que quelques exemples de l'affirmation de l'islam dans les droits modernes de ces deux anciennes colonies françaises, mais cet ouvrage passionnant en fournit bien d'autres.

Jean-Loup Vivier

<sup>1 @ &</sup>lt;u>0</u> <u>8</u> 9 NO NO